

CHAPITRE VII

L'ETHIQUE DU GENRE HUMAIN

Comme nous l'avons vu au chapitre III, la conception complexe du genre humain comporte la triade *individu \emptyset société \emptyset espèce*. Les individus sont plus que les produits du processus reproducteur de l'espèce humaine, mais ce même processus est produit par des individus à chaque génération. Les interactions entre individus produisent la société et celle-ci rétroagit sur les individus. La culture, au sens générique, émerge de ces interactions, relie celles-ci et leur donne une valeur. *Individu \emptyset société \emptyset espèce* s'entretiennent donc au sens fort : se soutiennent, s'entre-nourrissent et se relient.

Ainsi, *individu \emptyset société \emptyset espèce* sont non seulement inséparables mais coproducteurs l'un de l'autre. Chacun de ces termes est à la fois moyen et fin des autres. On n'en peut absolutiser aucun et faire de l'un seul la fin suprême de la triade ; celle-ci est en elle-même rotativement sa propre fin. Ces éléments ne sauraient par conséquent être entendus comme dissociés : toute conception du genre humain signifie développement conjoint des autonomies individuelles, des participations communautaires et du sentiment d'appartenance à l'espèce humaine. Au sein de cette triade complexe émerge la conscience.

Dès lors, une éthique proprement humaine, c'est-à-dire une anthropo-éthique, doit être considérée comme une éthique de la boucle à trois termes *individu \emptyset société \emptyset espèce*, d'où émergent notre conscience et notre esprit proprement humain. Telle est la base pour enseigner l'éthique à venir.

L'anthropo-éthique suppose la décision consciente et éclairée :

- D'assumer l'humaine condition *individu \emptyset société \emptyset espèce* dans la complexité de notre être.
- D'accomplir l'humanité en nous-mêmes dans notre conscience personnelle.
- D'assumer le destin humain dans ses antinomies et sa plénitude.

L'anthropo-éthique nous dit d'assumer la mission anthropologique du millénaire :

- Oeuvrer pour l'humanisation de l'humanité ;
- Effectuer le double pilotage de la planète : obéir à la vie, guider la vie ;
- Accomplir l'unité planétaire dans la diversité ;
- Respecter en autrui à la fois la différence d'avec soi et l'identité avec soi ;
- Développer l'éthique de la solidarité ;
- Développer l'éthique de la compréhension ;
- Enseigner l'développement de l'anthropo-éthique du genre humain.

L'anthropo-éthique comporte ainsi l'espérance en l'accomplissement de l'humanité comme conscience et citoyenneté planétaire. Elle comporte donc, comme toute éthique, une aspiration et une volonté, mais aussi un pari dans l'incertain. Elle est conscience individuelle au-delà de l'individualité.

1. LA BOUCLE INDIVIDU \emptyset SOCIETE : ENSEIGNER LA DEMOCRATIE

Individu et Société existent mutuellement. La démocratie permet la relation riche et complexe individu \emptyset société, où les individus et la société peuvent s'entraider, s'entre-épanouir, s'entre-réguler, s'entre-contrôler.

La démocratie se fonde sur le contrôle de l'appareil du pouvoir par les contrôlés et, par là, réduit l'asservissement (que détermine un pouvoir qui ne subit pas la rétroaction de ceux qu'il soumet) ; en ce sens, la démocratie est plus qu'un régime politique ; c'est la régénération continue d'une boucle complexe et rétroactive : les citoyens produisent la démocratie qui produit les citoyens.

A la différence des sociétés démocratiques fonctionnant grâce aux libertés individuelles et à la responsabilisation des individus, les sociétés autoritaires ou totalitaires colonisent les individus qui ne sont que sujets ; dans la démocratie, l'individu est citoyen, personne juridique et responsable ; d'une part exprimant ses vœux et ses intérêts, d'autre part responsable et solidaire de sa cité.

1.1 Démocratie et complexité

La démocratie ne peut être définie de façon simple. La souveraineté du peuple citoyen comporte en même temps l'autolimitation de cette souveraineté par l'obéissance aux lois et le transfert de souveraineté aux élus. La démocratie comporte en même temps l'autolimitation de l'emprise de l'Etat par la séparation des pouvoirs, la garantie des droits individuels et la protection de la vie privée.

La démocratie a évidemment besoin du consensus de la majorité des citoyens et du respect des règles démocratiques. Elle a besoin que le plus grand nombre de citoyens croie en la démocratie. Mais, en même temps que de consensus, la démocratie a besoin de diversité et d'antagonismes.

L'expérience du totalitarisme a mis en relief un caractère clé de la démocratie : son lien vital avec la diversité.

La démocratie suppose et nourrit la diversité des intérêts ainsi que la diversité des idées. Le respect de la diversité signifie que la démocratie ne peut être identifiée à la dictature de la majorité sur les minorités ; elle doit comporter le droit des minorités et des protestataires à l'existence et à l'expression, et elle doit permettre l'expression des idées hérétiques et déviantes. De même qu'il faut protéger la diversité des espèces pour sauvegarder la biosphère, il faut protéger celle des idées et des opinions, ainsi que la diversité des sources d'information et des moyens d'information (presse, médias) pour sauvegarder la vie démocratique.

La démocratie a en même temps besoin de conflits d'idées et d'opinions ; ils lui donnent sa vitalité et sa productivité. Mais la vitalité et la productivité des conflits ne peuvent s'épanouir que dans l'obéissance à la règle démocratique qui régule les antagonismes en remplaçant les batailles physiques par des batailles d'idées et qui détermine par l'intermédiaire de débats et d'élections le vainqueur provisoire des idées en conflit, lequel a, en échange, la responsabilité de rendre compte de l'application de ses idées.

Ainsi, exigeant à la fois consensus, diversité et conflictualité, la démocratie est-elle un système complexe d'organisation et de civilisation politiques qui nourrit et se nourrit de l'autonomie d'esprit des individus, de leur liberté d'opinion et d'expression, de leur civisme, qui nourrit et se nourrit de l'idéal *Liberté ∅ Egalité ∅ Fraternité*, lequel comporte une conflictualité créatrice entre ses trois termes inséparables.

La démocratie constitue donc un système politique complexe dans le sens où elle vit de pluralités, concurrences et antagonismes tout en demeurant une communauté.

Ainsi, la démocratie constitue l'union de l'union et de la désunion ; elle tolère et se nourrit endémiquement, parfois éruptivement, de conflits qui lui donnent sa vitalité. Elle vit de pluralité, y compris au sommet de l'Etat (division des pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire) et doit entretenir cette pluralité pour s'entretenir elle-même.

Le développement des complexités politiques, économiques et sociales nourrit les développements de

l'individualité et celle-ci s'y affirme dans ses droits (de l'homme et du citoyen) ; elle y acquiert des libertés existentielles (choix autonome du conjoint, de la résidence, des loisirs...).

1.2 La dialogique démocratique

Ainsi, tous les traits importants de la démocratie ont un caractère dialogique qui unit de façon complémentaire des termes antagonistes : *consensus/conflictualité, liberté ϕ égalité ϕ fraternité, communauté nationale/antagonismes sociaux et idéologiques*. Enfin, la démocratie dépend des conditions qui dépendent de son exercice (esprit civique, acceptation de la règle du jeu démocratique).

Les démocraties sont fragiles, elles vivent de conflits, mais ceux-ci peuvent la submerger. La démocratie n'est pas encore généralisée sur l'ensemble de la planète, qui comporte bien des dictatures et des résidus du totalitarisme du XX^e siècle ou des germes de nouveaux totalitarismes. Elle demeurera menacée au XXI^e siècle. De plus, les démocraties existantes sont non pas accomplies mais incomplètes ou inachevées.

La démocratisation des sociétés occidentales a été un long processus qui s'est poursuivi très irrégulièrement dans certains domaines comme l'accession des femmes à l'égalité avec les hommes dans le couple, le travail, l'accession aux carrières publiques. Le socialisme occidental n'a pu réussir à démocratiser l'organisation économique/sociale de nos sociétés. Les entreprises demeurent des systèmes autoritaires hiérarchiques, démocratisés très partiellement à la base par des conseils ou des syndicats. Il est certain qu'il y a des limites à la démocratisation dans des organisations dont l'efficacité est fondée sur l'obéissance, comme l'armée. Mais on peut se demander si, comme le découvrent certaines entreprises, on ne peut acquérir une autre efficacité en faisant appel à l'initiative et à la responsabilité des individus ou des groupes. De toute façon, nos démocraties comportent carences et lacunes. Ainsi, les citoyens concernés ne sont pas consultés sur les alternatives en matière par exemple de transports (TGV, avions gros porteurs, autoroutes, etc.).

Il n'y a pas que les inachèvements démocratiques. Il y a des processus de régression démocratique qui tendent à déposséder les citoyens des grandes décisions politiques (sous le motif que celles-ci sont très " compliquées " à prendre et doivent être prises par des " experts " technocrates), à atrophier leurs compétences, à menacer la diversité, à dégrader le civisme.

Ces processus de régression sont liés à l'accroissement de la complexité des problèmes et au mode mutilant de les traiter. La politique se fragmente en divers domaines et la possibilité de les concevoir ensemble s'amenuise ou disparaît.

Du même coup, il y a dépolitisation de la politique, qui s'autodissout dans l'administration, la technique (l'expertise), l'économie, la pensée quantifiante (sondages, statistiques). La politique en miettes perd la compréhension de la vie, des souffrances, des détresses, des solitudes, des besoins non quantifiables. Tout cela contribue à une gigantesque régression démocratique, les citoyens devenant dépossédés des problèmes fondamentaux de la cité.

1.3 L'avenir de la démocratie

Les démocraties du XXI^e siècle seront de plus en plus confrontées à un problème gigantesque, né du développement de l'énorme machine où science, technique et bureaucratie sont intimement associées. Cette énorme machine ne produit pas que de la connaissance et de l'élucidation, elle produit aussi de l'ignorance et de l'aveuglement. Les développements disciplinaires des sciences n'ont pas apporté que les avantages de la division du travail ; elles ont aussi apporté les inconvénients de la sur-spécialisation, du cloisonnement et du morcellement du savoir. Ce dernier est devenu de plus en plus ésotérique (accessible aux seuls spécialistes) et anonyme (concentré dans des banques de données et utilisé par des instances

anonymes, au premier chef l'Etat). De même la connaissance technique est réservée aux experts dont la compétence dans un domaine clos s'accompagne d'une incompétence lorsque ce domaine est parasité par des influences extérieures ou modifié par un événement nouveau. Dans de telles conditions, le citoyen perd le droit à la connaissance. Il a le droit d'acquérir un savoir spécialisé en faisant des études *ad hoc*, mais il est dépossédé en tant que citoyen de tout point de vue englobant et pertinent. L'arme atomique, par exemple, a totalement dépossédé le citoyen de la possibilité de la penser et de la contrôler. Son utilisation est généralement livrée à la décision personnelle du seul chef de l'Etat sans consultation d'aucune instance démocratique régulière. Plus la politique devient technique, plus la compétence démocratique régresse.

Le problème ne se pose pas seulement pour la crise ou la guerre. Il est de la vie quotidienne : le développement de la technobureaucratie installe le règne des experts dans tous les domaines qui, jusqu'alors, relevaient des discussions et décisions politiques, et il supprime les citoyens dans les domaines ouverts aux manipulations biologiques de la paternité, de la maternité, de la naissance, de la mort. Ces problèmes ne sont pas entrés dans la conscience politique ni dans le débat démocratique du XX^e siècle, à quelques exceptions près.

Plus profondément, le fossé qui s'accroît entre une technoscience ésotérique, hyperspécialisée et les citoyens crée une dualité entre les connaissant -dont la connaissance est du reste morcelée, incapable de contextualiser et globaliser- et les ignorants, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens. Ainsi, se crée une nouvelle fracture sociale entre une " nouvelle classe " et les citoyens. Le même processus est en marche dans l'accès aux nouvelles technologies de communication entre les pays riches et les pays pauvres.

Les citoyens sont rejetés hors des domaines politiques, de plus en plus accaparés par les " experts ", et la domination de la " nouvelle classe " empêche en fait la démocratisation de la connaissance.

Dans ces conditions la réduction du politique au technique et à l'économique, la réduction de l'économique à la croissance, la perte des repères et des horizons, tout cela produit l'affaiblissement du civisme, la fuite et le refuge dans la vie privée, l'alternance entre apathie et révoltes violentes, et ainsi, en dépit du maintien des institutions démocratiques, la vie démocratique dépérit.

Dans ces conditions se pose aux sociétés réputées démocratiques la nécessité de régénérer la démocratie tandis que, dans une très grande partie du monde, se pose le problème de générer la démocratie et que les nécessités planétaires nous demandent d'engendrer une nouvelle possibilité démocratique à leur échelle.

La régénération démocratique suppose la régénération du civisme, la régénération du civisme suppose la régénération de la solidarité et de la responsabilité, c'est-à-dire le développement de l'anthropo-éthique¹⁵.

2. LA BOUCLE INDIVIDU / ESPECE : ENSEIGNER LA CITOYENNETE TERRESTRE

Le lien éthique de l'individu à l'espèce humaine a été affirmé dès les civilisations de l'Antiquité. C'est l'auteur latin Térence qui, au deuxième siècle avant l'ère chrétienne, faisait dire à l'un des personnages du *Bourreau de soi-même* : " *homo sum, nihil a me alienum puto* " (" *je suis humain, rien de ce qui est humain ne m'est étranger* ").

Cette anthropo-éthique a été recouverte, obscurcie, amoindrie par les éthiques culturelles diverses et closes, mais elle n'a cessé d'être entretenue dans les grandes religions universalistes et de réémerger dans les éthiques universalistes, dans l'humanisme, dans les droits de l'homme, dans l'impératif kantien.

Kant disait déjà que la finitude géographique de notre terre impose à ses habitants un principe d'hospitalité universelle, reconnaissant à l'autre le droit de ne pas être traité en ennemi. A partir du XX^e siècle, la communauté de destin terrestre nous impose de façon vitale la solidarité.

3. L'HUMANITE COMME DESTIN PLANETAIRE

La communauté de destin planétaire permet d'assumer et d'accomplir cette part de l'anthropo-éthique qui concerne la relation entre l'individu singulier et l'espèce humaine en tant que tout.

Elle doit œuvrer pour que l'espèce humaine, sans cesser de demeurer l'instance *biologico-reproductrice* de l'humain, se développe et donne enfin, avec le concours des individus et des sociétés, concrètement naissance à l'Humanité comme conscience commune et solidarité planétaire du genre humain.

L'Humanité a cessé d'être une notion seulement biologique tout en devant être pleinement reconnue dans son inclusion indissociable dans la biosphère ; l'Humanité a cessé d'être une notion sans racines : elle est enracinée dans une " Patrie ", la Terre, et *la Terre est une Patrie en danger*. L'Humanité a cessé d'être une notion abstraite : c'est une réalité vitale, car elle est désormais pour la première fois menacée de mort ; l'Humanité a cessé d'être une notion seulement idéale, elle est devenue une communauté de destin, et seule la conscience de cette communauté peut la conduire à une communauté de vie ; l'Humanité est désormais surtout une notion éthique : elle est ce qui doit être réalisé par tous et en tout un chacun.

Alors que l'espèce humaine continue son aventure sous la menace de l'autodestruction, l'impératif est devenu : sauver l'Humanité en la réalisant.

Certes, la domination, l'oppression, la barbarie humaines demeurent et s'aggravent sur la planète. Il s'agit d'un problème anthropo-historique fondamental, auquel il n'y a pas de solution *a priori*, mais sur lequel il y a des améliorations possibles et que seul pourrait traiter le processus multidimensionnel qui tendrait à civiliser chacun de nous, nos sociétés, la Terre.

Seules et conjointement une politique de l'homme¹⁶, une politique de civilisation¹⁷, une réforme de pensée, l'anthropo-éthique, le véritable humanisme, la conscience de *Terre-Patrie* réduiraient l'ignominie dans le monde.

Encore pour longtemps (cf. chapitre III) l'épanouissement et la libre expression des individus constituent notre dessein éthique et politique pour la planète ; cela suppose à la fois le développement de la relation *individu ø société* dans le sens démocratique et le développement de la relation *individu ø espèce* dans le sens de la réalisation de l'Humanité ; c'est-à-dire que les individus demeurent intégrés dans le développement mutuel des termes de la triade *individu ø société ø espèce*. Nous n'avons

pas les clefs qui ouvriraient les portes d'un avenir meilleur. Nous ne connaissons pas de chemin tracé. " *El camino se hace al andar*¹⁸ " (Antonio Machado). Mais nous pouvons dégager nos finalités : la poursuite de l'homínisation en humanisation, via l'accession à la citoyenneté terrestre. Pour une communauté planétaire organisée : telle n'est-elle pas la mission d'une véritable *Organisation des Nations Unies* ?

15 On peut se demander enfin si l'école ne pourrait être pratiquement et concrètement un laboratoire de vie démocratique. Bien sûr, il s'agirait d'une démocratie limitée dans le sens qu'un enseignant ne saurait être élu par ses élèves, qu'une nécessaire autodiscipline collective ne saurait éliminer une discipline imposée et dans le sens également que l'inégalité de principe entre ceux qui savent et ceux qui apprennent ne saurait être abolie.

Toutefois, (et de toutes façons l'autonomie acquise par la classe d'âge adolescente le requiert) l'autorité ne saurait être inconditionnelle, et il pourrait être instauré des règles de mise en question des décisions jugées arbitraires, notamment avec l'institution d'un conseil de classe élu par les élèves, voire d'instances d'arbitrage extérieures. La réforme française des lycées, mise en place en 1999, instaure ce genre de mécanismes.

Mais surtout, la classe doit être le lieu d'apprentissage du débat argumenté, des règles nécessaires à la discussion, de la prise de conscience des nécessités et des procédures de compréhension de la pensée d'autrui, de l'écoute et du respect des voix minoritaires et déviantes. Aussi, l'apprentissage de la compréhension doit jouer un rôle capital dans l'apprentissage démocratique.

- 16 Cf. Edgar Morin, Introduction à une politique de l'homme, nouvelle édition, Le Seuil Points, 1999.
- 17 Cf. Edgar Morin, Sami Naïr, Politique de civilisation, Arlea, 1997.
- 18 « Le chemin se fait en marchant ».



Réalisation : ARMINES, Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne © 1999.

Webmaster : agora21@emse.fr.

Dernière mise à jour le : 05/29/2006 08:31:26

Résumé :

Présentation du concept de développement durable, son origine, son historique. Cette page est un point de départ sur la toile du développement durable.

Mots clefs :

développement durable, environnement, politique de l'environnement, Agenda 21, centre de documentation